



Conseil de sécurité

Réunion informelle selon la formule Arria

« La guerre systématique de l'Ukraine contre les habitants du Donbas : 2014 et au-delà. »

New York, le 20 janvier 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse réfute le discours utilisé dans la note conceptuelle ainsi que la rhétorique russe. Il est désormais nécessaire d'avancer vers des solutions constructives; vers une paix juste et conforme au droit international.

La réunion d'aujourd'hui est une tentative de la Fédération de Russie visant à justifier son agression militaire en Ukraine. La Suisse réitère qu'il s'agit d'une violation grave du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies. La Suisse appelle une nouvelle fois la Russie à retirer sans délai ses troupes du territoire de l'Ukraine.

Concernant le conflit armé qui dure depuis 2014 dans l'est de l'Ukraine, nous rappelons les efforts fournis par la communauté internationale, y compris ceux des acteurs bilatéraux et multilatéraux, pour atténuer les souffrances de la population et trouver une solution pacifique. L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe a pris des mesures concrètes en vue d'une désescalade de la situation, également lors de la présidence suisse en 2014. Des résultats importants ont pu être enregistrés, par exemple dans le domaine humanitaire. Nous saluons l'engagement de l'OSCE en Ukraine et sommes convaincus de son rôle central en tant qu'acteur pour la sécurité régionale en Europe et comme plateforme de dialogue.

Actuellement, la population civile continue de payer un lourd tribut aux combats. Alors que la Russie prétend agir dans l'intérêt de la population civile, ses actions causent un grand nombre de victimes.

La Suisse rappelle que le droit international humanitaire et les droits de l'homme doivent être respectés. Nous ne reconnaissons pas l'annexion de territoires ukrainiens, comme celle des régions de Louhansk et de Donetsk, par la Russie et rappelons cette dernière à ses obligations en tant que puissance occupante. L'accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire doit être garanti sur l'ensemble du territoire ukrainien, y compris dans les zones occupées.

Je vous remercie.

Mr. President,

Switzerland rejects the narrative used in the concept note and the Russian rhetoric. It is now necessary to move towards constructive solutions; towards a just peace in accordance with international law.

Today's meeting is an attempt by the Russian Federation to justify its military aggression in Ukraine. Switzerland reiterates that this is a serious violation of international law, including the UN Charter. Switzerland once again calls on Russia to withdraw its troops from the territory of Ukraine without delay.

With regard to the armed conflict in eastern Ukraine, lasting since 2014, we recall the efforts of the international community, including those of bilateral and multilateral actors, to alleviate the suffering of the population and find a peaceful solution. The Organisation for Security and Cooperation in Europe took concrete steps towards de-escalating the situation, also during the Swiss Chairmanship in 2014. Important results have been achieved, for example in the humanitarian field. We welcome the OSCE's commitment in Ukraine and are convinced of its central role as a regional security actor in Europe and as a platform for dialogue.

Currently, the fighting continues to take a heavy toll on the civilian population. While Russia claims to be acting in the interest of the civilian population, its actions have caused a large number of victims.

Switzerland recalls that international humanitarian law and human rights must be respected. We do not recognize the annexation of Ukrainian territories, such as the Luhansk and Donetsk regions, by Russia and remind Russia of its obligations as an occupying power. Rapid and unhindered access for humanitarian aid must be guaranteed throughout the territory of Ukraine, including in the occupied areas.

Thank you.